



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire

du vendredi 25 mars 2011, Salle Fanély Revoil à Sablons (Isère)

Vérification du quorum

Nombre d'Adhérents à jour de cotisation en 2010 : **115**

Présents à l'Assemblée : **47**

Représentés : **17**

Quorum : **56 %**

Le quorum de 40 % est atteint. Conformément aux statuts de l'Association, l'Assemblée peut délibérer.

1 – Rapport moral présenté par le Président Jean-Claude GIRARDIN

Les catastrophes qui viennent de toucher le Japon m'obligent à modifier le contenu de mon Rapport Moral. Pour ceux qui n'ont pas accès à notre Blog, je reprends des extraits de la Chronique N° 5 mise en ligne il y a huit jours :

"Je tente de trouver des points positifs au nucléaire :

- ✓ Une certaine indépendance énergétique ? Oui, ce fut vrai, mais les ressources en combustibles ne sont pas illimitées et la bataille pour s'appropriier les mines est commencée.
- ✓ Moins de gaz carbonique, de résidus de combustion dans l'atmosphère que les centrales thermiques au charbon, au pétrole ou au gaz. Oui, mais le traitement des déchets n'est pas résolu et il faudra faire confiance à la mémoire collective pour sécuriser les générations futures : ce n'est pas gagné ! Et pour nous, il faudra surveiller de près les émissions de tritium et leur réelle nocivité.
- ✓ Une certaine avance technologique ? C'est de moins en moins évident. Nos décideurs et chercheurs font-ils les bons choix ? L'EPR présenté comme La solution est loin d'être au point.
- ✓ Je ne vois rien d'autre, je ne peux qu'espérer avoir oublié quelque chose.

Pour le négatif, je crois que le principal problème vient de l'argent. Et oui, nos apprentis sorciers veulent faire des économies à tout prix et cela entraîne des inconvénients dans beaucoup de domaines :

- ✓ Sur la conception et la résistance aux facteurs externes: sismologie, inondations, sécheresse et canicule, attaque terroriste...

- ✓ Sur l'entretien.
- ✓ Sur la durée d'exploitation.
- ✓ etc. "

Malheureusement, nous ne nous pas de questions que sur le nucléaire :

Quelques exemples (deux suffiront) :

- ✓ L'état a décidé de légiférer par ordonnance pour ce qui touche aux ICPE : un texte sort pour créer une nouvelle classe d'ICPE avec moins de contraintes.
- ✓ Notre ancien Super Ministre de l'Environnement modifie le code minier et autorise les forages de prospection pour les gaz de schiste.

Pour bien montrer qu'il y a un problème en France : la Commission Européenne a saisi la Cour de Justice Européenne contre notre beau pays pour non-application d'une Directive relative à la prévention et à la réduction intégrée de la pollution (Directive IPPC). Les états avaient jusqu'au mois d'octobre 2007 pour délivrer de nouvelles autorisations à toutes les installations industrielles exploitées avant le 30 octobre 2009 ou pour réexaminer les autorisations existantes. Quatre ans après l'échéance, nous sommes loin du compte.

Tout cela n'est pas un très bon signe pour une évolution positive de la protection de l'Environnement : nous le ressentons sur le terrain, après que notre Président ait dit que l'environnement ça commence à bien faire !! et les restructurations dans les services de l'état (la DREAL, c'est la fusion de la DRIRE, la DIREN et l'Equipement par exemple) et avec un fonctionnaire sur deux partant à la retraite non remplacé, ceux qui restent serrent les fesses et ne feront certainement pas de zèle.

Donc, du boulot, on en avait : nous risquons d'en avoir encore plus et encore plus difficile !

Vote : 0 contre – 0 abstention – Rapport moral adopté à l'unanimité.

2 – Rapport financier

Recettes exercice 2010 = 1 435.00 € (toutes les recettes proviennent des cotisations. En 2010, nous avons 115 Adhérents soit une cotisation moyenne de **12.47 € par Adhérent**).

Dépenses exercice 2010 = 789.34 € (Affichettes = 231.98 € + constat huissier de Justice = 208.50 € + photocopies = 136.96 € + fournitures = 95.80 € + timbres = 58.20 € + hébergement blog chez Over Blog = 49.90 € + frais bancaires = 8.00 €)

Trésorerie

- ✓ Solde exercice 2009 : **1 822.47 €**
- ✓ Recettes exercice 2010 : **1 435.00 €**
- ✓ Dépenses exercice 2010 : **- 789.34 €**
- ✓ **Solde exercice 2010 : 2 468.13 €**

Vote : 0 contre – 0 abstention – Rapport financier adopté à l'unanimité.

3 – Rapport d'activité

Jean-Claude GIRARDIN rappelle qu'un récapitulatif des activités de l'année 2010 a été envoyé à tous les Adhérents le 31 janvier 2011. Depuis cette date, de nouvelles actions ont été menées :

3.1 - Réunion publique du 14 février 2011 à Sablons en présence de Madame Michèle RIVASI (Députée Européenne), d'élus du pays Roussillonnais et des Associations VIVRE et Sauvons Notre Futur.

Environ 250 personnes ont assisté à cette réunion ou deux thèmes principaux ont été abordés : le Suivi Environnemental Global et les problèmes liés à l'Entreprise GDE de Salaise-sur-Sanne (Isère).

A noter que cette réunion s'est déroulée en présence d'un Huissier de Justice mandaté par GDE.

3.2 – Débat télévisé sur la chaîne TV de Lyon Capitale sur le thème « Faut-il avoir peur du couloir de la Chimie ? ».

Débat organisé par Lyon Capitale suite à l'enquête menée en 2007 sur les cancers à Sablons. Invités à l'émission-débat : Jean-Jacques Gillot (délégué général de l'Union des Industries Chimiques Rhône-Alpes), Alain Chabrolle (vice-président Santé et Environnement à la région Rhône-Alpes), Jean-Claude Girardin (président de l'association "Sauvons Notre Futur") et du professeur Yves Pacheco (chef du service Pneumologie du Centre Hospitalier Lyon-Sud).

Cette vidéo sera visible sur le site <http://www.lyoncapitale.fr>

3.3 – Plan Régional Santé Environnement 2 (PRSE2)

Le Plan Régional Santé Environnement 2 est la déclinaison régionale du Plan National Santé Environnement 2 (PNSE2). Ce deuxième plan couvre la période 2010-2014. Notre Association participe à deux ateliers : « L'eau » et « Air extérieur - Points noirs environnementaux – Transports ». La réunion de restitution des travaux des ateliers se tiendra le 30 mars 2011 à Grenoble.

3.4 – GDE

GDE a assigné VIVRE en justice pour propos portant préjudice à la Société. Nous reviendrons sur ce point dans les questions diverses.

Suite à la réunion publique du 14 février 2011 qui s'est tenue à Sablons, Monsieur Bruno LE SECH, par presse interposée, a accusé certaines élues et les Associations de mentir délibérément aux habitants du canton. Nous avons réagi en publiant un article dans Le Réveil du 10 mars 2011.

D'autre-part, une Evaluation des Risques Sanitaires a été réalisée par l'APAVE pour le compte de GDE. Nous jugeons la méthodologie et les résultats de cette étude discutables.

Enfin, nous avons alerté Monsieur le Préfet de l'Isère concernant l'affichage du numéro d'agrément et de sa date de fin de validité. En effet, cet affichage doit être visible à l'entrée de l'installation, ce qui n'est pas le cas. Nous avons fait constater le 23 septembre 2010 cette non-conformité par un Huissier de Justice.

3.5 – Suivi Environnemental Global (SEG)

Ce projet de réaliser un Suivi Environnemental Global a débuté en 2007. Nous arrivons maintenant au début de la phase 1 qui devrait aboutir à un « bilan environnemental » pour les 13 communes concernées.

A noter que lors de la dernière réunion du 10 janvier 2011, le prestataire de service qui doit réaliser cette étude a été imposé par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) au Comité de Pilotage du SEG.

3.6 – Bilan de fonctionnement du blog de l'Association (<http://www.sauvons-notre-futur.com>)

Le blog a été créé le 25 février 2010. Après 11 mois de fonctionnement, le bilan est le suivant :

- ✓ Nombre d'articles publiés : 63
- ✓ Nombre de chroniques publiées : 5

- ✓ Nombre de commentaires de la part des visiteurs : 12
- ✓ Nombre d'abonnés à l'Infolettre : 32
- ✓ Nombre de pages vues : 34 074
- ✓ Nombre de visiteurs : 5 779
- ✓ Moyenne : 14.7 visiteurs uniques par jour

Concernant ce blog, une enquête de satisfaction est en cours. Les résultats seront mis en ligne prochainement.

3.7 – Courrier du 25 juillet 2010 au docteur Olivier GUYE, médecin et Directeur de l'Observatoire Régional de la Santé (ORS)

En collaboration avec le docteur PASCAL-SUISSE, nous avons interrogé, par courrier, le docteur GUYE sur les moyens existants pour connaître l'état de santé de la population de notre territoire. Le 15 février 2011, nous avons reçu la réponse avec la conclusion suivante :

« En conclusion, il est tout à fait possible, sous réserve de trouver un soutien financier, de réaliser une description assez précise de l'état de santé de la population de votre territoire sous la forme d'un diagnostic local de santé, ciblé ou non sur certaines pathologies. Par contre une étude visant à démontrer une éventuelle association entre une ou plusieurs expositions environnementales et la survenue en excès de certaines pathologies nécessite la mise en place d'études extrêmement lourdes qui ne sont pas de notre ressort. »

3.8 – Conséquences de l'Incendie du 18 octobre 2009 concernant l'Entreprise SRB à Serrières (Ardèche)

Le 18 mars 2010, par courrier recommandé, nous avons demandé à Monsieur le Préfet de l'Ardèche les résultats des analyses réalisées suite à cet incendie. La réponse qui nous a été envoyée ne nous satisfait pas. Nous étudions actuellement une action plus énergique pour avoir accès à ces résultats d'analyses.

Vote : 0 contre – 0 abstention – Rapport d'activité adopté à l'unanimité.

4 – Renouvellement des membres du Conseil d'Administration (CA)

Madame Line TOMMASINI et Monsieur Jean-Pierre TOMMASINI sont démissionnaires du CA pour raisons personnelles.

Madame Nelly FARGE est candidate pour entrer au Conseil d'Administration. Les membres renouvelables du CA se représentent.

Vote : 0 contre – 0 abstention – Le Conseil d'Administration est donc composé des douze personnes suivantes : Nelly FARGE, Pascale CLAUDINON, Renée CHAUSSON, Claude CHARRIN, Edouard POUZET, Géry LASSAL, Jacques ROCHE, Jean-Claude GIRARDIN, Jean-Paul CABUS, Jean-Paul CHARROIN, Marc PORTAL et Michel ETIENNE.

5 – Questions diverses

5.1 – Aide financière à l'Association Vivre Ici Vallée du Rhône Environnement (VIVRE)

L'Association VIVRE est assignée en justice par la Société GDE pour les motifs suivants :

- ✓ L'Association Vivre a commis une faute délictuelle en abusant de son droit de critique par la publication de propos portant préjudice à GDE.

- ✓ L'Association Vivre a commis une faute délictuelle par négligence en maintenant lesdits propos sur le site <http://vivreicienvironnement.com>

Elle a donc besoin de payer un Avocat pour sa défense. En conséquence, nous souhaitons aider financièrement VIVRE. La question posée est la suivante : « Sur le principe, êtes-vous d'accord pour accorder une aide financière à VIVRE ? ».

Vote : 0 contre – 0 abstention – Principe de l'aide financière à VIVRE accepté à l'unanimité.

5.2 – Montant de l'aide financière accordée à l'Association VIVRE

Après discussion avec les membres de VIVRE présents (membres invités à l'Assemblée Générale), le Président Jean-Claude GIRARDIN propose la somme de huit cents euros. La question posée est la suivante : « Etes-vous d'accord pour verser la somme de huit cents euros à VIVRE ? ».

Vote : 0 contre – 0 abstention – Aide financière à VIVRE d'un montant de huit cents euros acceptée à l'unanimité.

5.3 – Position pour la suite du Suivi Environnemental Global (SEG)

Le directeur de la DREAL a invité les Associations à un dîner pendant lequel une réunion informelle pourrait permettre de trouver une solution équitable pour la suite du SEG. Vivre souhaite ignorer cette invitation, SNF souhaite se déplacer et faire avancer les choses.

Après discussion, un compromis s'est dégagé: refuser de se rendre au dîner, mais envoyer une lettre de demande d'explications à la DREAL.

Vote : 0 contre – 0 abstention – Le compromis est adopté à l'unanimité.

Sablons, le lundi 16 mai 2011.

Le Président, Jean-Claude GIRARDIN

Sauvons Notre Futur – 17 rue du Stade – 38550 SABLONS
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 – N° 0383002846

☎ 04.74.79.34.04 - ✉ sauvons-notre-futur@orange.fr

<http://www.sauvons-notre-futur.com>

Logo SNF réalisé en 2010 par les enfants du cours de dessin de Sablons (Isère)